

Coup dur pour les rallyes régionaux

La facture du service de sécurité mis en place par la gendarmerie nationale est passée de 3 380 francs en 1988 à 72 000 francs cette année pour le rallye des Noix. Pour le rallye du Haut-Lignon, elle s'élève à 128 000 francs. Des chiffres qui ont contraint les organisateurs à annuler les deux épreuves

Suite à l'augmentation brutale et excessive des tarifs demandés par les services de gendarmerie (circulaire du mois de juin), l'Association sportive de l'Automobile-Club du Forez et le Team Auto Sport du Haut-Lignon ont été contraints d'annuler le premier rallye du Haut-Lignon qui devait avoir lieu les 23 et 24 septembre prochains. La même décision a dû malheureusement être prise également par les responsables de l'A.S.A. Ondaine qui ont dû pour les mêmes raisons rayer du calendrier le rallye des Noix prévu les 30 septembre et 1^{er} octobre ; ainsi que par l'A.S.A.C. Ardèche pour le rallye du Haut-Vivarais prévu le 15 octobre.

Des décisions prises évidemment à contre-cœur par des organisateurs qui ne peuvent plus faire face aux nouvelles charges financières qu'on leur impose et qui n'ont pas d'autre solution que de renoncer.

Un renoncement qui touche directement les mille licenciés du sport automobile que compte la Ligue d'Auvergne et qui risque également de s'étendre à tous les sports qui nécessitent l'intervention d'un service d'ordre public comme le cyclisme, le cyclathlon, le triathlon et entre autres, la course à pied sur route...

Si de telles mesures sont maintenues, ce sont des dizaines de milliers de sportifs qui seront privés de compétition. Les responsables du sport automobile régional qui sont les premiers concernés ont déjà demandé l'intervention des parlementaires locaux pour qu'une solution à ce problème épineux soit prise au niveau du ministre de la Jeunesse et des Sports, en concertation avec les Fédérations sportives.

Pour l'heure, trois rallyes régionaux ont déjà dû être annulés. Les frais de l'opération concernant l'impression des

règlements et des road-book s'élèvent à trente mille francs environ pour l'A.S.A.C. Forez et à plus de vingt-cinq mille francs pour l'A.S.A. Ondaine. Des dépenses parfaitement stériles, sans parler de la débâche d'énergie dépensée pour rien par les nombreux bénévoles qui ont participé à l'organisation longue et fastidieuse des épreuves annulées.

Les responsables du sport automobile régional nous ont fait part de leur mécontentement et de leur désarroi face à des mesures aussi brutales qui, si elles ne sont pas aménagées, mettent en péril toutes les épreuves sportives qui se déroulent sur la voie publique.

A titre indicatif, le prix du service d'ordre public pour le rallye du Forez s'élèverait à près de si cent mille francs et pour le Monte-Carlo à un million de francs...

Christian Cabal et les gendarmes

Mercredi dernier, jour de son 46^e anniversaire, Christian Cabal, député de la Loire, a annoncé



Christian Cabal sportif

devant les responsables sportifs réunis à la Foire, qu'il venait d'adresser une question écrite à Jean-Pierre Chevènement ministre de la Défense.

L'objet de ce courrier étant l'augmentation des prix pour la prestation de gendarmes sur les lieux

de compétitions sportives où leur présence est indispensable pour des raisons de sécurité (rallys automobiles, courses cyclistes).

Certains clubs ou associations ne pourront pas organiser leurs épreuves par manque de moyens financiers, d'où l'intervention du député R.P.R. lui-même sportif lors de ses temps de loisirs.

Louis René Verline :

« Ceci est tout simplement affolant pour l'avenir du sport français... »

Le président de l'A.S.A.C. Forez, Louis René Verline, fondait de grands espoirs sur la toute nouvelle épreuve du Haut-Lignon annulée in-extremis :

« L'Association sportive de l'Automobile-Club du Forez et le Team Auto Sport du Haut-Lignon ont dû décider de l'annulation du premier rallye du Haut-Lignon qui devait avoir lieu les 23 et 24 septembre 1989. Des mois de travail réduits à néant. De l'argent perdu, puisque tout était prêt et imprimé. La profonde déception de toute une partie de la Haute-Loire qui fondait de grands espoirs sur une animation d'envergure. Une longue préparation et de l'argent perdu pour des sportifs privés de leur sport. Enfin et surtout une perte de crédibilité de la part des organisateurs qui auront beaucoup de mal à relancer cette épreuve l'an prochain si tant est que cela leur semblera possible. Voilà en quelques mots ce que représente cette annulation.

« La raison de cette annulation vous la connaissez peut-être : l'augmentation brutale et considérable de la facture de gendarmerie. Voici les chiffres : le 19 août lors de la réunion de sécurité à la sous-préfecture d'Yssingeaux, l'estimation du coût des services de gendarmerie se situait entre 20 et 25 000 francs soit 2,5 millions

de centimes. Le coût réel qui nous a été annoncé la semaine dernière était de 128 000 francs soit 12,8 millions de centimes. Il nous est bien sûr impossible de trouver une telle somme en une semaine !

« Avant toute chose il faut préciser deux points :

« — Premièrement la gendarmerie n'est pas responsable de cette augmentation. Il s'agit d'une décision gouvernementale.

« — Deuxièmement ce problème n'est pas seulement celui de l'automobile mais celui de tous les sports faisant appel aux forces de l'ordre (moto, vélo, marathon, etc...).

« Ceci posé, il convient d'analyser les conséquences. En premier lieu et à court terme que vont faire les sportifs ? Il est bien évident que dans de telles conditions les clubs ne pourront plus rien organiser. A titre d'exemple, si l'on applique ces hausses au championnat de France, le Rallye du Forez, on arrive à une facture comprise entre 350 et 400 000 francs soit 40 millions de centimes. Impensable. Du même coup, les sportifs qui se sont entraînés et préparés, qui eux aussi ont engagé des frais, à qui les sponsors ont confié des budgets déjà investis bien sûr, se retrouvent privés de leur sport et pour certains criblés de dettes. Voilà qui est tout de même inquiétant.

« Mais cela n'est rien en égard de la situation à plus long terme. En effet comment voulez-vous découvrir de futurs champions si la pratique du sport au niveau local n'existe plus ? On ne s'improvise pas Alain Prost. On le devient par la pratique et un entraînement acharné. Si la vente des raquettes de tennis était interdite, comment découvririons-nous le futur Forget et l'amènerions-nous au plus haut niveau ? Ceci est tout simplement affolant pour l'avenir du sport français.

« Dans un autre ordre d'idées, moins grave peut-être mais qui a son importance, la région stéphanoise n'aurait jamais profité des retombées économiques du Rallye de Monte Carlo, si l'A.S.A.C. du Forez n'avait pu faire la preuve de ses compétences.

« Ne soyons cependant pas trop pessimistes. Il est impensable, en effet, que face à de telles conséquences le ministre à la Jeunesse et aux Sports, les Fédérations sportives et bien sûr les élus locaux ne soient pas déjà penchés sur la question. Souhaitons leur bon courage et bonne chance.

« En attendant nous portons nos efforts sur la préparation du Rallye du Montbrisonnais prévu pour les 28 et 29 octobre prochains avec l'espoir de pouvoir le maintenir ».

Rambert Meunier :

« Aucune solution financière de secours n'a pu être mise sur pied... »

Rambert Meunier, président de l'A.S.A. Ondaine, manifeste également sa déception après l'annulation du Rallye des Noix.

« Il aura suffi d'une simple signature au bas d'une circulaire pour que tous les sports qui se déroulent sur le domaine public, le sport automobile en particulier, se voient frappés d'interdiction indirecte, certes, mais oh combien efficace.

En effet, personne ne peut croire que le fait de multiplier par 21 le montant d'une facture d'un service public obligatoire n'est pas une manière détournée et surtout inélégante de mettre fin à la pratique d'un sport aussi populaire que les rallyes.

C'est la triste constatation que nous avons faite depuis quelques jours. La facture du service de sécurité mis en place par la Gendarmerie nationale pour le 12^e rallye des Noix passait de 3 380,20 F à 72 000 francs et le nombre de gendarmes de 19 à 56. Pour exemple : c'est comme si le prix du timbre poste passait du jour au lendemain de 2,20 F à 46,20 F.

Notre première réaction a été de rechercher toutes les solutions pour sauver une épreuve qui a, sur le plan régional, une excellente réputation. Malgré les efforts de tous les dirigeants de l'A.S.A. Ondaine, aucun compromis n'a pu être trouvé, aucune solution financière de secours n'a pu être mise sur pied. Même les interventions des instances fédérales se sont révélées vaines à court terme.

Pris par le temps, acculé à des dépenses supplémentaires insurmontables, le comité directeur de l'A.S.A. Ondaine a été contraint de prononcer l'annulation du 12^e rallye des Noix des 30/9 et 1/10/89.

Cette décision lourde de conséquences n'a pas été prise de gaieté de cœur. 80 équipages étaient déjà engagés à la date du 15 septembre (ce qui laissait présager un plateau de 160 partants). Equipages désormais privés de leur compétition favorite.

La municipalité de Firminy mettait à notre disposition toutes ses installations, le rallye partait cette année en plein centre ville place du Breuil. Les

services techniques étaient mobilisés pour nous pendant tout le week-end. Les villes du Chambon-Feugerolles, de Jonzieux, Saint-Sauveur-en-Rue, Bourg-Argental, Saint-Genest-Malifaux nous prêtaient tout le matériel dont nous avions besoin. 60 cibistes étaient prêts à assurer la sécurité. France-Télécom, un de nos sponsors, avait installé 17 lignes téléphoniques pour la sécurité de l'épreuve.

Les Ets Fourniers, Cognet-Auto, J.-Paul et Patrick Bonnevie, Renault Firminy, Bra Mikawa, Ranx Xeros nous apportaient leurs concours, appréciaient que cette 12^e édition revête cette année un éclat particulier.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, cette annulation anéantit un travail de préparation d'au moins 500 heures réalisé par les membres de l'A.S.A., tous bénévoles. Désolant, non !

Seul point réconfortant dans cette affaire, c'est que le moral n'est pas atteint et que toute l'A.S.A. Ondaine pense déjà aux organisations de 90. »

Le rallye des Pays du Gier en mai 1990

L'A.S.A. Ondaine, le Comité des fêtes et la municipalité de Saint-Chamond organiseront les 12 et 13 mai 1990, le 1^{er} Rallye international des Pays du Gier. Une nouvelle épreuve qui se disputera sur les magnifiques routes du Pilat et qui sera

doublée d'un rallye national. Les dates ont été judicieusement choisies après le Lyon-Charbonnières et le rallye des Monts-Dôme qui se disputent en début de saison et le rallye du Forez en juin. Une initiative des plus heureuses qui s'inter-

callera à merveille dans le calendrier des épreuves, à condition évidemment que les problèmes qui secouent actuellement le sport automobile, aient trouvés une solution acceptable.